

Spécialité AMC (Langues, littératures et cultures étrangères - Anglais Monde Contemporain) classe de première : 4h /semaine	
Thématiques étudiées en 1ère	
1) Savoirs, création, innovation : <i>Production et circulation des savoirs / Sciences et techniques, promesses et défis</i>	2) représentations : <i>Faire entendre sa voix: représentation et participation / Informer et s'informer/ Représenter le monde et se représente</i>
Documents étudiés en classe : articles de presse, discours, essais, photographies, chansons, œuvres musicales, films, documentaires, séries télévisées, extraits de publications scientifiques,...	
Epreuve (si abandon spécialité LLCER AMC en fin de 1^{ère})	
Elle se déroule au troisième trimestre de la classe de première Niveau attendu B2	
L'évaluation consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de première. Le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examinateur dans la langue cible pendant 10 minutes. Le dossier est composé de trois à cinq documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des deux thématiques du programme de première.	
Notation : l'évaluation est notée sur 20 points.	

Spécialité AMC (Langues, littératures et cultures étrangères - Anglais Monde Contemporain) classe de Terminale : 6h/semaine		
Thématiques étudiées en Terminale		
1) Faire société : <i>Unité et pluralité / Libertés publiques et libertés individuelles / Égalités et inégalités</i>	2) Environnements en mutation : <i>Frontière et espace / De la protection de la nature à la transition écologique / Repenser la ville</i>	3) Relation au monde : <i>Puissance et influence / Rivalités et interdépendances / Héritage commun et diversité</i>
Epreuves		
Partie écrite Durée : 3 heures 30 Niveau attendu C1		
1re partie : synthèse écrite en langue étrangère Élaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en environ 500 mots . Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité de terminale. La synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif, l'ensemble n'excédant pas 500 mots.		
2e partie : traduction ou transposition en français Traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 500 signes ou transposition en français, rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier. L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé. Notation : l'épreuve est notée sur 20 points (synthèse : 16 points ; traduction : 4 points).		
Partie orale Durée : 20 minutes (sans préparation) Niveau attendu C1		
L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale. Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examinateur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve. Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :		
Notation : l'épreuve est notée sur 20 points.		